

PATURAGE ÉQUIN & BIODIVERSITÉ

Les bons gestes pour préserver les espaces naturels sensibles

58 sites Espaces Naturels Sensibles sont identifiés par le Département du Rhône à l'inventaire départemental. Les ENS n'ont pas de portée réglementaire ; ce sont **des territoires de projet pour la préservation, la gestion et la valorisation des milieux naturels.**

Prairies humides, cultures, landes, haies champêtres : les espaces naturels sensibles du plateau de Montagny et de la Vallée en Barret sont dotés d'un patrimoine naturel et paysager très riche.

Ils font l'objet de mesures de préservation mises en place par le Département du Rhône, les Communautés de communes de la Vallée du Garon et du Pays Mornantais et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes.

Le souhait de connaître les acteurs du monde équin

En 2011-2012, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes a rencontré plusieurs propriétaires de chevaux dans l'ENS des Landes de Montagny, afin d'échanger sur les enjeux du site et de réaliser un diagnostic des pratiques. La seconde phase consistera à trouver des pistes d'actions pour améliorer la préservation du patrimoine naturel du plateau.



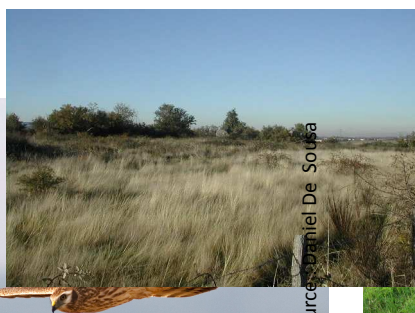
Des milieux et des espèces rares et menacés

Les landes

Qu'est-ce qu'une lande ?

Les landes diffèrent des prairies par la présence d'arbustes en densité variable. Cette strate arbustive plus ou moins superposée à la strate herbacée permet de former des mosaïques de végétations. Elles peuvent prendre des aspects bien différents selon qu'elles se composent de genêts, de bruyères ou de prunelliers.

Ces espaces sont souvent localisés sur des sols pauvres et parsemés de blocs rocheux affleurant à la surface. Leur utilisation par le pâturage permet de maintenir un équilibre de la mosaïque. L'abandon de cette activité entraîne une évolution libre de la végétation et une densification progressive de la strate arbustive.



Source: Daniel De Souza



Source: CEN PA

Pourquoi préserver les landes ?

Si ces landes apparaissent dans le paysage comme des secteurs en friche sans intérêt, ce sont pourtant de véritables îlots de vie. Elles apportent refuge et tranquillité, tant pour les mammifères (lapins...) que pour les oiseaux en période de reproduction. L'engoulevent d'Europe, le busard cendré ou le busard Saint-Martin utilisent largement ces lieux pour nicher à même le sol.

Dans les landes les plus humides, des plantes très originales comme la langue de serpent, la gratiole et l'orchidée à fleurs lâches s'épanouissent librement.

Engoulevent d'Europe

Busard cendré

Les
landes

constituent donc un élément
important de notre
patrimoine naturel.

L'INRA a démontré que la proportion de broussailles observée dans le régime alimentaire des chevaux sur pâturages embroussaillés est de 5 à 20 % (% de matière sèche ingérée).

Les landes présentent un fort intérêt pastoral.

Des broussailles au menu

INRA
Sciences pour l'Action et le Développement

Synthèse des études 1984-2006
menées en partenariat avec

CERVAL **sime** **INRA**



Enjeux

- Diminuer les coûts d'alimentation en élevage
- Tirer profit des ressources fourragères locales
- Diversifier le régime et équilibrer en fibres longues
- limiter l'embroussaillage grâce au pâturage
- contribuer à préserver la biodiversité

Un aliment qui se n

Les animaux qui broutent des broussailles ne sont ni un "aliment" Il ne s'agit pas de forcer les troupeaux à brouter naturellement et souvent avec plaisir En élevage, il faut donc les encourager à tirer un bon profit alimentaire du mélange herbes et broussailles Plusieurs sortes de broussailles ont une valeur comparable à une bonne herbe de prairie !

ne pas faire faim

Source : INRA Avignon

Quelles menaces pèsent sur les landes ?

Les landes constituent un stade intermédiaire entre la prairie et la forêt. Ainsi, dès que leur vocation agricole est abandonnée, elles vont lentement se transformer, être colonisées par de jeunes arbres, jusqu'à devenir un espace forestier. Cette dynamique naturelle menace le maintien des plantes et des animaux caractéristiques des landes et dont les populations diminuent fortement en France comme en Europe. De plus, jugées "inutiles", ces landes serviront malheureusement un jour ou l'autre pour la construction ou de zones de dépôts sauvages. Sur le plateau de Montagny, les landes ont doublé leur surface sur les 40 dernières années.

Leur gestion en mosaïque (différents stades de végétation) représente un enjeu pour la préservation de la biodiversité locale.

Les prairies humides, des zones humides essentielles

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

La loi sur l'eau de 1992 définit juridiquement les zones humides : « Terrain exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eaux douces, salées ou saumâtres de façon permanente ou temporaire ». Elle fait de leur sauvegarde une obligation légale et une priorité. Exemples : prairies humides, tourbière, marais, fond de vallon temporairement engorgés d'eau, ...

Pourquoi préserver les zones humides ?

Les prairies humides du plateau de Montagny sont des zones humides qui possèdent des fonctions essentielles **d'épuration de l'eau ; d'alimentation des sources, cours d'eau et nappes phréatiques ; de rétention des crues ; de soutien des étiages en période sèche et de réservoir de biodiversité**. Elles constituent également des **ressources pastorales intéressantes** (point d'eau, ressource sur pied ou en fourrage, surtout en période de sécheresse,...).

Quelles menaces pèsent sur les zones humides ?

Les zones humides ont été réduites de moitié en un siècle dans le monde. Deux-tiers des zones humides ont disparu en France depuis le début du 20^e siècle, dont la moitié entre 1960 et 1990 : une situation essentiellement dues aux activités humaines (urbanisation, pollution, intensification des pratiques agricoles (drainage, mise en culture, ...), ...



Types de prairies humides du Plateau de Montagny



Cuivré des marais



Orchis à fleurs lâches

En France, 100 % des amphibiens, 50 % des oiseaux et 30 % des espèces végétales rares et menacées dépendent des zones humides



Gratiolle officinale

Quelques conseils pour préserver cette biodiversité exceptionnelle

Ajuster la pression de pâturage

La pression de pâturage correspond au niveau de prélèvement des chevaux sur la végétation.

Les landes et les prairies humides constituent deux ressources alimentaires différentes et saisonnières. Il convient donc de mettre en place un pâturage qui permette la pérennisation de la ressource et la satisfaction des besoins des animaux.

Quelques propositions d'ajustements de pratiques

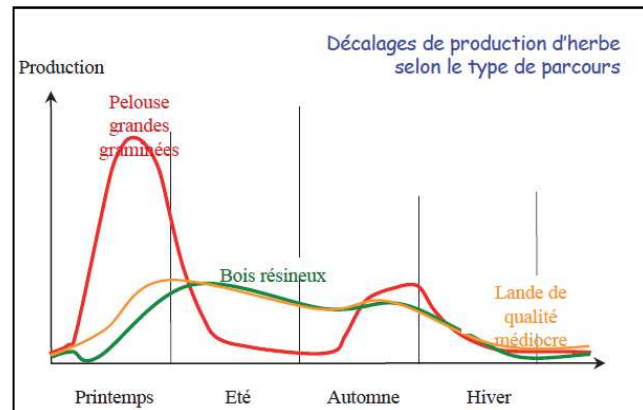
- Adapter les périodes de pâturage, les durées d'utilisation et le nombre d'animaux en fonction de la ressource et des enjeux écologiques. Exemples :

***prairies (non humides)** : pâturage en déprimage précoce jusqu'à fin avril puis fauche fin juin/début juillet ou pâturage tournant sur des surfaces pas "trop petites" (éviter les parcelles < 1 ha) sur des pas de temps de 15 jours à 3 semaines.

***landes** : consommation de la pousse de l'année sans envahissement des ligneux et sans destruction des ligneux bas (surpâturage). Un recouvrement en ligneux entre 30 et 50 % est optimal pour une lande en terme d'habitat agropastoral. Les landes s'utilisent volontiers en contre saison (tôt au printemps et tard en saison car la ressource diversifiée permet aux bêtes de trouver leur bonheur). Rotation avec les mêmes règles que sur prairies.

***prairies humides** : fauche ou pâture tardive (lorsque le sol est plus sec : juillet/août).

- Déplacer les points d'attraction (abreuvoir, pierre à sel, ...) pour favoriser un pâturage dans les zones délaissées et pour éviter un surpâturage sur les zones déjà très fréquentées.
 - Diviser un parc trop grand en plusieurs :
 - pour favoriser un pâturage plus homogène du parc. Le prélèvement sera plus important : les animaux valorisent mieux un petit parc qu'un grand.
- Faire des parcs plus petits permet aussi de faire tourner plus rapidement les animaux d'un parc à l'autre, ce qui limite fortement l'infestation par les vers et donc les traitements (l'idéal : tourner toutes les trois semaines sur un nouveau parc).
- clôturer temporairement une ou plusieurs zones sensibles (sol très humide sensible au piétinement, station d'orchidées, zone repérée riche en fleurs, nid au sol d'oiseaux rares, ...) → permet de continuer à exploiter la ressource sans impacter les zones les plus sensibles et mettre de côté de la ressource pour plus tard en saison.
 - Modifier la forme du parc pour rendre la circulation plus simple (débroussaillage ponctuel tardif = automne).
 - Laisser reposer toute une année une surface très exploitée.

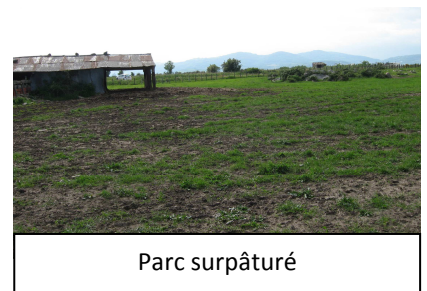


Adapter les périodes de pâturage à la disponibilité alimentaire de la ressource

Source : SCOPELA

Comment voir si le milieu est bien géré ?

- Un **surpâturage** épuise voire détruit la ressource herbagère (impact sur les années suivantes) et représente un **surcoût** par la nécessité d'apport de fourrage. **Indicateur de sortie de parc : au stade "herbe raclée", avant l'apparition de sol nu.**
- Un **sous-pâturage** induit une consommation incomplète de la ressource et un risque de boisement/fermeture du milieu. **Indicateur : développement non maîtrisé des ligneux (augmentation de la surface des ligneux).** Nécessité d'augmenter la pression de pâturage sur la zone délaissée (ex : diviser le parc en plusieurs petits parcs).



Parc surpâturé

Le broyage, un outil à utiliser avec modération

Le broyage de la végétation ne doit pas être systématique, car les refus du pâturage (= végétaux délaissés) constituent **des zones de refuge et de nourriture pour la faune**. Aussi les rejets ligneux peuvent être beaucoup plus vigoureux (plus grands, tiges plus épaisses, épines plus grosses,...) et encore moins consommés par les chevaux.

	😊	😞
Broyage des refus	Amélioration de la ressource herbacée	Destruction zones de refuge de la faune sauvage
Broyage des ligneux	Maîtrise des ligneux	Risque de dynamiser la repousse des ligneux (en fonction des espèces)

Interventions mécaniques : jamais en plein (sur toute la surface), plutôt en mosaïque, par tâche, après le mois d'août et avant le mois de mai... L'intérêt est de laisser une diversité de ressources (herbes, ligneux (chêne, frêne, châtaigniers, viorne,...)) tout en maîtrisant la végétation → mosaïque de milieux.

En cas de besoin de maîtrise mécanique ou manuelle des refus et des ligneux par broyage (sur une partie par exemple) : ce type d'intervention **doit avoir lieu le plus tard possible vis-à-vis de la faune sauvage (oiseaux notamment) → à partir du mois de septembre/octobre en un seul passage.**

Stopper les remblais, apports de terre et espèces invasives

A l'intérieur de l'APPB ou de l'ENS du plateau de Montagny (voir page 14) des dépôts de tas de gravats/remblais ou apport de terre existent. Ces remaniements de terre, de remblais, peuvent être vecteurs de pollution et d'introduction d'espèces invasives (renouée du Japon, raisin d'Amérique, vigne vierge, solidage, ...).

Le raisin d'Amérique est toxique : des cas de mortalité sont signalés chez le porc, la vache et le cheval. Des expérimentations chez le mouton ont conclu à une dose mortelle estimée de 5000 à 10000 mg de tiges et feuilles fraîches/kg de poids vif (Peixoto et al., 1997).

Les remblais et apports de matériaux, en plus de modifier et d'impacter la végétation, la faune et la flore présentes, posent également des soucis d'un point de vue paysager.



Raisin d'Amérique



Tas de remblais, gravats déposé sur un milieu naturel remarquable



Raisin d'Amérique sur des tas de remblais, gravats



Fleurs et feuilles de **Renouée du Japon** (au dessus) et tiges de Renouée (à droite)



Solidage



Vigne vierge

Les haies

Les haies sont des éléments paysagers importants du plateau de Montagny. Les réseaux imbriqués de prairies, haies, landes et fossés sont autant d'éléments jouant un rôle de corridors biologiques.

Les multiples fonctions des haies

Un brise-vent utile

- Les haies ralentissent la vitesse du vent, ce qui limite les dégâts qu'il peut occasionner.
- Elles réduisent de 20 à 30 % l'évapotranspiration des sols protégés par une haie.
- Les haies situées en bordure de champ augmentent les rendements des fourrages qu'elles protègent.
- Elles protègent les animaux du vent, du soleil et de la pluie. Les animaux dépensent moins d'énergie pour lutter contre le froid et la chaleur et valorisent mieux leur ration alimentaire. La mortalité de jeunes diminue également.

➔ la haie remplace un abri en dur, car elle permet aux chevaux de se protéger.

Une fonction productive

- Elles apportent aussi une ressource alimentaire (cynorrhodons, mûres,... dont les chevaux sont friands, mais aussi feuillages divers,...).
- Elles permettent de conforter une clôture : une haie bien épaisse et épineuse peut être impénétrable pour les chevaux.
- Utilisation possible des frênes en cas de forte sécheresse ou de pénurie de fourrage : les arbres sont émondés et les jeunes branches données aux animaux).
- Les haies permettent de produire des piquets de clôture, des tuteurs, du bois d'œuvre et du bois de chauffage.
- Elles peuvent fournir une multitude de fruits (châtaignes, noisettes, prunes à confiture, nèfles, framboise, mures, ...) et accueillent des plantes mellifères.

Un intérêt pour la gestion de l'eau et des sols

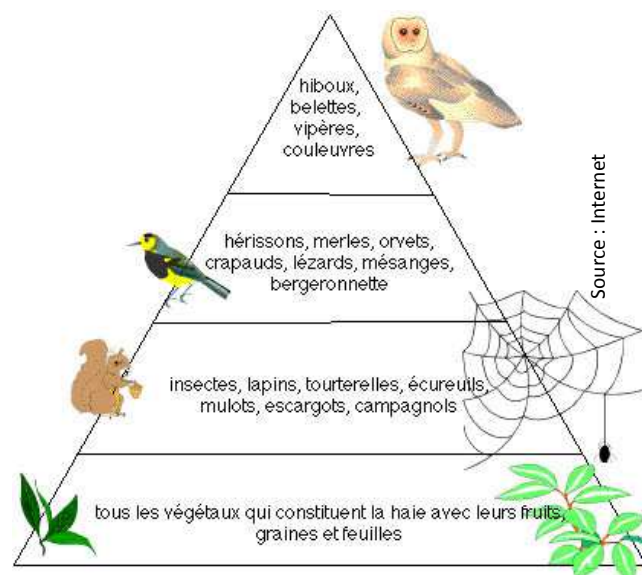
- En obligeant l'eau à s'infiltrer, les haies ralentissent les ruissellements, ce qui favorise la régulation des écoulements et l'alimentation des nappes.
- Les herbes, les racines des arbres et des arbustes retiennent les sols et diminuent les risques d'érosion.
- Les haies réduisent la contamination des eaux. Elles favorisent l'immobilisation et la dégradation des polluants comme les nitrates ou les pesticides.

Un abri favorable à la biodiversité

- Les haies sont indispensables à la reproduction, au couvert et à l'alimentation d'une faune variée.
- Un réseau de haies fait fonction de corridor biologique et favorise le déplacement des animaux.
- Les haies sont de véritables écosystèmes : elles hébergent l'ensemble des maillons d'une chaîne alimentaire, des insectes décomposeurs aux prédateurs.

Une grande valeur paysagère

- Les haies témoignent de l'histoire du monde rural.
- Elles soulignent la topographie en marquant les chemins et en suivant les courbes de niveaux.
- La qualité des paysages de bocage représente un facteur d'attractivité touristique.



Pyramide alimentaire de la haie

L'entretien des haies

Pourquoi et comment tailler ?

L'entretien est à privilégier sur les arbres taillés en « têtard » (= forme traditionnelle des arbres dans les campagnes. Elle était autrefois pratiquée sur les saules, l'osier, les frênes, les charmes... notamment pour s'approvisionner en feuillage pour le bétail).

Les tailles peuvent être réalisées **d'octobre à mars**. D'avril à août, toutes les interventions sont à proscrire afin de préserver la faune sauvage pendant la période de reproduction.



Arbre taillé en « têtard »

Pour les haies déjà en place

- Tailler des arbres « têtards » et conserver des arbres morts.
- Utiliser un matériel qui n'éclate pas les branches (lamier à scie, lamier à couteau, barre de coupe). L'épareuse doit être réservée à la taille des végétaux de l'année ou de deux ans, ainsi qu'à l'entretien annuel des ourlets. Cet outil, encore appelé débroussaillouse ou broyeur, déchiquette les branches plus qu'il ne les coupe. Il favorise le développement de maladies bactériennes et champignons.
- Conserver les arbres fruitiers et les plantes à baies.
- Maintenir les arbres qui accueillent du lierre.



Taille à l'épareuse sur des branches de plusieurs années

Comment favoriser la mise en place d'une haie spontanée ?

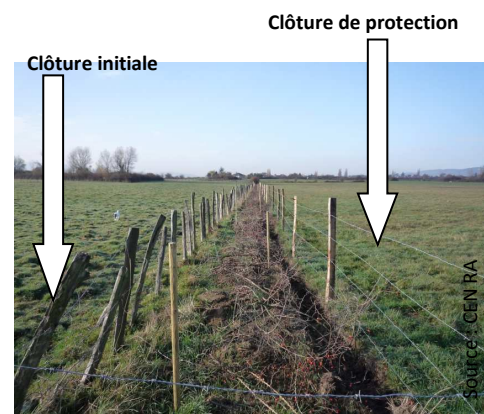
La **végétation « spontanée »** (ligneux associés à une strate herbacée), qui se développe naturellement le long des rivières, des chemins, des bordures de parcelles,... présente de nombreux avantages :

- Elle est gratuite.
- Elle est facile à gérer et à conduire.
- Elle est naturellement adaptée au contexte local et aux contraintes du milieu (plus apte à résister aux aléas climatiques et aux maladies).
- Elle représente un véritable réservoir de biomasse et de biodiversité.

Afin de faciliter l'installation d'une haie spontanée, il conviendra de mettre en place une **clôture** de protection de 2 à 4 mètres de large si elle est en contact avec des parcelles pâturées.

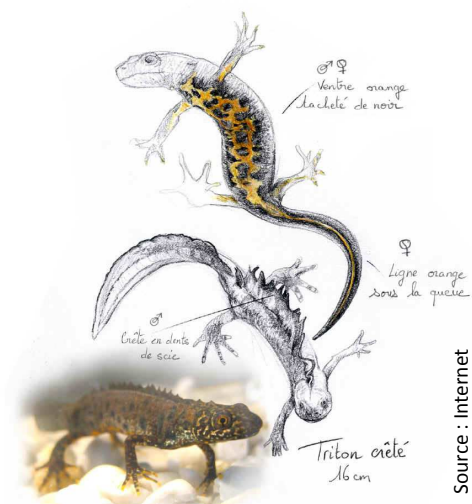


Taille au lamier à scie



Les mares

Abreuvoirs pour les animaux, les mares représentent une économie d'eau et de matériel. Ces lieux d'abreuvement sont également des puits de biodiversité (près de 200 familles animales ainsi que plus de 50 familles végétales y sont représentées). Les amphibiens dépendent des zones humides et notamment des « écosystèmes mares ». D'autres espèces animales ou végétales y sont liées : libellules, plantes hygrophiles, insectes aquatiques, ... Les mammifères ou autres espèces faunistiques viennent s'y abreuver. L'intérêt des mares est démultiplié quand elles sont organisées en réseaux, ou en « chapelet ».



Triton crêté

Source : Internet



Mare à Montagny

Les mares qui hébergent des amphibiens protégés (Triton crêté, Grenouille agile, Crapaud calamite, ...) sont également protégées ainsi que leurs habitats terrestres et de dispersion. En effet, ces espèces utilisent des territoires terrestres pour subvenir à leurs besoins et pour pérenniser leur population (échanges génétiques, alimentation, site d'hivernage, ...).

Création et entretien des mares

Façonner un milieu accueillant

Quelques précautions simples permettront de favoriser la vie dans votre mare :

Diversifiez les profondeurs :

des zones de hauts-fonds qui se réchauffent rapidement et des zones profondes (> 80 cm) qui restent à l'abri du gel en hiver.

Préférez des contours sinueux

à des formes trop rectilignes, pour augmenter la surface de berges, zones importantes pour les plantes et les animaux.

Préférez les pentes douces

pour ne pas piéger les animaux dans l'eau (noyade) et favoriser l'installation d'une plus grande diversité de plantes.



Source : Internet

L'entretien préventif

L'entretien régulier des mares se fait entre **octobre et janvier**, période la moins dérangeante pour les habitants de cet écosystème.

Cela consiste à :

- si besoin, éclaircir les plantes ou arbustes ou arbres trop envahissants, pour favoriser l'ensoleillement. *Le petit plus ... éclaircir 1/3 de ligneux au sud.*
- les mares s'ensavent naturellement avec le temps. Quand la couche de vase devient trop épaisse, un curage s'avère nécessaire pour éviter le comblement puis l'assèchement du plan d'eau (phénomène d'atterrissement). *Le petit plus... Curer en plusieurs fois pour limiter la perturbation liée aux travaux : curer la moitié la 1^{ère} année et terminer l'année suivante par l'autre moitié.*

Afin de limiter l'impact sur la faune et la flore, il est conseillé de :

- laisser les matériaux extraits (vase, plantes, ...) séjourner quelques jours sur les berges afin que les animaux s'y trouvant puissent rejoindre l'eau ; ensuite, ils devront être évacués.

Afin d'éviter l'impact des déjections sur la qualité sanitaire de l'eau et du piétinement des berges et de l'« écosystème mare » :

- clôturer partiellement la mare (limiter l'accès à un côté).
- clôturer totalement la mare et s'en servir pour alimenter un abreuvoir : en contrebas (si pente) ; si pas de pente : possibilité de pompe plus abreuvoir à niveau constant. Prévoir une crépine pour prise d'eau.

Un équilibre naturel à préserver

Les plantes sont à la base de la vie aquatique dans les mares : elles contribuent à l'épuration et l'oxygénation des eaux et servent de refuge et de nourriture pour de nombreux animaux. Elles y viennent naturellement, transportées par le vent ou les animaux.

L'introduction d'animaux : une idée à bannir !

L'introduction d'espèces d'élevage telles que poissons ou canards, aura une forte incidence sur l'équilibre écologique du plan d'eau, d'autant plus que sa taille est réduite.

Consommant les plantes, les larves et les petits animaux aquatiques, et altérant la qualité de l'eau par leurs déjections, ils risquent de transformer votre mare en une retenue d'eau quasi stérile. Les larves des tritons sont consommées par les poissons, ce qui impacte grandement les populations de Triton crêté, espèce rare et protégée.

Tous les amphibiens d'Europe sont protégés par la loi. Ces espèces sont en danger du fait de la régression des zones humides notamment.



Nymphe au corps de feu

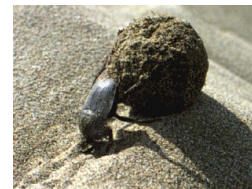


Salamandre tachetée



Crapaud calamite (juvénile)

Lutter contre les parasites en préservant l'environnement



Source : Internet

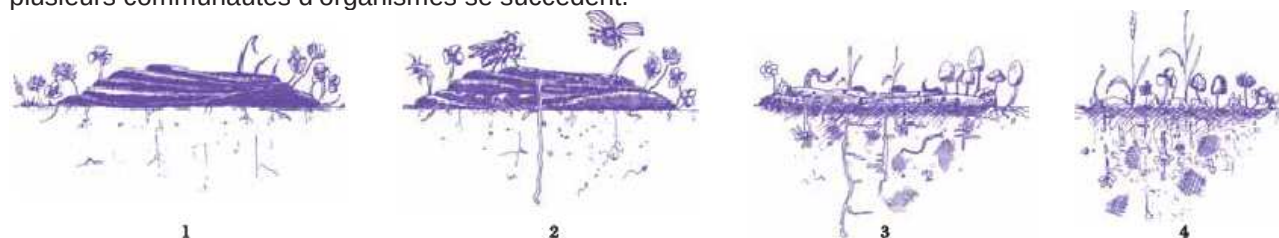
La bouse, une source de biodiversité !

Les organismes recycleurs

Les animaux se nourrissant des déjections animales sont appelés coprophages*. Ce sont principalement des coléoptères de la famille des scarabées, des diptères (groupe des mouches) et des lombrics (vers de terre). D'autres organismes comme les champignons et les bactéries interviennent également dans le processus de dégradation.

Le micro-écosystème* "crottin" ou "bouse"

A partir du moment où elle est produite, la bouse constitue un petit écosystème en évolution permanente où plusieurs communautés d'organismes se succèdent.



1
Le crottin (ou ici la bouse) fraîchement produit émet des substances volatiles attractives.

2
Les organismes coprophages colonisent le crottin. Ils creusent des galeries, pondent, consomment la matière fécale.

3
Des champignons et des bactéries investissent à leur tour le crottin. Des prédateurs viennent y chasser. Les lombrics et autres organismes du sol incorporent la matière organique aux horizons superficiels.

4
En quelques mois, le crottin a presque disparu. Le sol est plus aéré et enrichi. La végétation profite de cet apport.

Les coprophages, une source de nourriture inépuisable !

Les invertébrés coprophages sont la proie de nombreux autres animaux prairiaux. Les lombrics, plus nombreux dans les prairies pâturées sont consommés par plus de 200 espèces de vertébrés, dont des oiseaux (perdrix, bécasse, vanneaux...). Les coléoptères constituent une part considérable dans l'alimentation de chauves-souris comme les rhinolophes, et d'oiseaux comme la chouette chevêche.

Sans la faune coprophage, la survie de nombreux autres animaux est donc remise en cause.



Source : Christian Maliverny

Chouettes chevêche

L'impact des anti-parasitaires sur l'environnement

La nocivité des anti-parasitaires pour la faune coprophage

Les anti-parasitaires les plus toxiques pour la faune coprophage sont issus de la famille des organophosphorés et des avermectines. Les organophosphorés se dégradent rapidement mais sont particulièrement nocifs. **Une expérimentation a montré que 20 000 scarabées peuvent être tués par l'ensemble du crottin émis en 10 jours par un seul cheval traité au dichlorvos.**

Les avermectines, en plus de leur forte toxicité, ont un spectre d'action étendu, sont très rémanentes et rendent les déjections émises plus attractives pour la faune coprophage. Ce sont souvent les diptères les plus touchés, la mortalité des larves pouvant être totale dans une même bouse pendant un mois.

Le bétail rejette des doses toxiques jusqu'à 143 jours après le traitement s'il a été traité sous forme de "bolus".

	Disparition des crottins (matière sèche)	
	Après 1 mois	Après 8 mois
Animaux traités (dichlorvos)	0%	43%
Témoin (non traité)	22%	100%

Effet sur la chaîne alimentaire et les écosystèmes

En Grande-Bretagne, l'effondrement des populations d'alouettes et de chauves-souris a été directement corrélé à l'utilisation généralisée de l'ivermectine : celle-ci provoque la raréfaction des proies. Par ailleurs, les substances toxiques s'accumulent dans les niveaux supérieurs des chaînes alimentaires.

Le milieu aquatique est sensible à la contamination dans le cas de pâturage en zone humide ou d'abreuvement en bord de mare et de ruisseau. Beaucoup de molécules à libération rapide comme les organophosphorés sont solubles dans l'eau. La forte sensibilité des poissons à ce type de molécule a d'ailleurs déjà été mise en évidence sur la Truite.

Effet sur la qualité des pâturages

Une mortalité élevée de la faune coprophage dans les prairies pâturées bloque le processus de dégradation des déjections. Les problèmes occasionnés sont multiples :



Source : Internet

Tas de crottin non décomposé

- les crottins restent très longtemps en place, **diminuant la surface d'herbage disponible** pour le bétail. Sans insecte, il faut compter en moyenne deux fois plus de temps pour voir disparaître le crottin. La surface occupée par les excréments provoque la création de refus de pâturage ;
- le brassage et la dispersion des déjections par les coprophages n'ont plus lieu. Les œufs de parasites persistent alors dans les crottins non décomposés, **multipliant les risques de transmission des parasites** et accroissant les besoins en traitements sanitaires ;
- l'aération et l'enrichissement naturel du sol disparaissent. **La qualité fourragère de la prairie risque de diminuer.**



Source : Internet

Après 340 jours au champ, la déjection traitée à l'ivermectine (à gauche) forme encore une masse solide, tandis que la déjection témoin non traitée (à droite) s'est dégradée prenant la consistance de sciure de bois.

Lutter contre les parasites en respectant la faune coprophage

Diminution du stock de parasites à la source

- Pour diminuer le stock de parasites dans ses prairies, on peut donc "copier" la nature et réaliser d'une part un **pâturage tournant**, d'autre part un **pâturage extensif**, le risque parasitaire est fortement diminué. Il en est de même pour le retour au parc : attendre un délai de 6 semaines avant de revenir sur un même parc.
- Le **pâturage mixte** est une autre façon de diminuer la pression parasitaire : mettre en pâturage simultanément ou successivement différents herbivores aide à briser le cycle des parasites.
- **La fauche et la fenaison** détruisent la majeure partie des larves infestantes. L'alternance fauche/pâturage permet de proposer aux animaux des prairies "neuves". L'absence de pâturage doit durer 3 ans en moyenne pour assurer un assainissement total du territoire.
- Enfin, dans le cas d'une fertilisation des prairies avec du fumier, **l'utilisation de fumier composté** permet de déposer un engrais exempt de parasites.

Développer l'immunité des animaux

Les herbivores ont une capacité naturelle à se défendre contre l'infestation, à condition d'être en contact avec les parasites. Un animal qui n'aurait jamais de vers ne peut développer cette immunité et devient très sensible à l'infestation. Il faut donc **accepter un seuil "tolérable" de parasitisme** lors de la mise à l'herbe. En ce qui concerne les strongles, l'animal est immunisé dès sa deuxième saison de pâturage. Cependant, le problème est plus difficile avec la Douve, car l'immunité ne s'instaure que progressivement en 3 à 4 ans.

Le choix d'une race adaptée peut également être envisagé lorsque cela est possible. **Les animaux plus rustiques sont souvent plus résistants aux parasites.**

D'une façon générale, l'herbivore est le plus sensible aux parasites lors de périodes de stress ou de changement. Veiller à l'équilibre de la ration ou apporter un complément de fourrage lors du sevrage ou de la mise à l'herbe par exemple permet de réduire les risques. **Pour les jeunes animaux, le sevrage représente une période critique.**

La **diversité de la flore** est aussi un atout, rôle vermifuge de certaines plantes, d'où la nécessité de conserver les prairies naturelles et de les préserver d'un surpâturage.

Surveillance sanitaire du troupeau

Éviter les traitements systématique implique de **surveiller de près le troupeau pour intervenir en cas d'infestation.**

Le dépistage d'une infestation peut se faire grâce à des analyses coproscopiques qui permettent d'estimer la quantité et le type de parasites présents chez les animaux. Elle peut être réalisée après 1 à 2 mois de pâturage sans traitement soit sur un animal qui présente des symptômes douteux, soit pour le troupeau tout entier pour connaître son état général par le collectage d'un certain nombre de déjections au hasard.

Traiter au bon moment pour ne pas gaspiller

Un traitement après plusieurs mois de pâturage ou à la rentrée des animaux à l'étable sera plus efficace qu'un traitement au printemps : moins de gaspillage, développement de l'immunité des animaux et moins d'impact sur le milieu naturel.



Source : Internet

Choix d'un produit adapté

Si une intervention est nécessaire, le choix du produit est important. Il faut éviter les produits dits "polyvalents" et rechercher une molécule spécifique au parasite et au stade d'infestation détectée. Par exemple les traitements contre la Douve sont très différents de ceux contre les strongles, il faut donc raisonner maladie par maladie.

Afin d'éviter le développement de la résistance des parasites, il est conseillé de varier les matières actives utilisées et d'administrer la dose adéquate de vermifuge, ce qui est facilité par l'administration par injection. Pour limiter l'impact sur l'environnement, on choisira des produits sans *Avermectines* ou *Organophosphorés* (ex : *Panacur*, *Equest*) et on privilégiera une administration "classique" plutôt en pâte ou solution buvable ou injectable.

Conseils pratiques lors du traitement : important de bien connaître le poids de son cheval

Connaître le poids de son cheval est très important pour établir les rations précises qui lui conviennent. Cela est utile pour l'administration de bons nombres de traitements. D'autres paramètres interviennent également comme le type génétique, la race, le sexe, l'âge, le stade physiologique, la durée et l'intensité du travail, mais le poids est un facteur majeur pour établir correctement la ration.

- **Pour l'estimer, on utilise des formules baryométriques** qui permettent de calculer le poids en fonction :
 - de la hauteur au garrot (HG)
 - et du périmètre thoracique (PT).

Le poids vif (PV en kg) est donné par ces formules :

- Chevaux de selle :
Jument poulinière : $PV (kg) = 5,2 PT + 2,6 HG - 855$
Cheval au travail : $PV (kg) = 4,3 PT + 3,0 HG - 785$
- Chevaux de trait :
Juments et entiers : $PV (kg) = 7,3 PT - 800$

La fourchette de précision est de l'ordre de 20 kg.

Pour les races de selle (chevaux légers et longilignes), le poids dépend de la hauteur du garrot (HG) et du périmètre thoracique (PT), alors que pour les chevaux lourds (races de trait) le poids dépend surtout du périmètre thoracique (PT).

- **Autre formule avec une ficelle :**

Prenez le périmètre thoracique de votre cheval en passant par la pointe du garrot et au niveau du passage de sangle. Vous mesurez ensuite cette longueur avec un mètre ruban.

Vous élevez ensuite cette longueur au cube (puissance 3) et vous la multipliez par 80.

Exemple concret : Le périmètre thoracique de votre cheval est de 1.85 m

La formule est : $1.85 \times 1.85 \times 1.85 = 6.3316 \times 80 = 506.53$ kg de poids vif

La marge d'erreur est de plus ou moins 20 kg.

Pour en savoir plus...

• **Haies, taille des arbres en têtard**

- Des haies pour le Rhône.
 - La haie champêtre un îlot de vie
 - Guide de plantation et d'entretien des haies champêtres
http://www.rhone.fr/amenagement_du_territoire/environnement_agriculture/patrimoine_naturel/de_s_haies_pour_le_rhone
- Cahier des charges pour la plantation et l'entretien de haies spontanées :
http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/upload/doc_telechargement/grandes/Annexe%20d-%20cc_haies_spontanees%20CG%20Rh%C3%B4ne%29.pdf
- Le cahier technique de la gazette des Terriers : « Arbre têtard : drôle de trogne ! ». Ouvrage CPN.
http://www.fcpn.org/publications_nature/doc_cpn/Cahiers-gazette-des-terriers/ct-arbres-tetard-drole-de-trogne
- Plaquette « Les Têtards, Source de biodiversité dans nos campagnes »
http://www.polebocage.fr/IMG/pdf/depliant_arbre_tetard.pdf
http://www.arbre-et-paysage32.com/pdf/page08/Livret_Trognes_AP32.pdf

• **Mares**

- Les mares prairiales à triton crêté : téléchargeable ou à demander en version papier (CEN Rhône-Alpes, CEN Isère)
<http://www.cren-rhonealpes.fr/index.php/editiontech/68-ctmares>
- « Créer une mare » : ouvrage de CPN
http://www.fcpn.org/publications_nature/aquatique/creermare
- « Gérer une mare » : ouvrage CPN
http://www.fcpn.org/publications_nature/aquatique/gerermare
- Créer et entretenir une mare :
<http://educatif.eau-et-rivieres.asso.fr/pdf/mare.pdf>
- Aménager une mare pour l'abreuvement :
http://www.ariegenature.fr/documents/catzh4_mare_abreuvement.pdf

• **Anti-parasitisme**

- Elevage : Lutter contre les parasites en préservant l'environnement
http://www.alterecoenv.com/cariboost_files/plaquette_20traitement_20parasitaire.pdf
- Calculer le poids de son cheval :
<http://www.royal-horse.fr/fre/votre-cheval/evaluer-son-poids/poids.html>

• **Pastoralisme et anti-parasitisme**

- Plaquette « Des broussailles au menu », INRA Avignon. (plaquette 4 pages en pdf)
Taper sur google : « des broussailles au menu+INRA »
- Guide technique « Des troupeaux et des hommes en espaces naturels », CEN RA et INRA
<http://www.cren-rhonealpes.fr/index.php/editiontech/77-gttroupeauxhommes>
- Forum utilisation frêne comme ressource fourragère intéressante
<http://gypsykob.forumsactifs.com/t11583-frene-en-fourrage-pour-les-chevaux>
- Livre « Pâturer la broussaille... connaître et valoriser les principaux arbustes des parcours du sud de la France », CERPAM – Institut d'élevage, SIME

Les landes et prairies du Plateau de Montagny

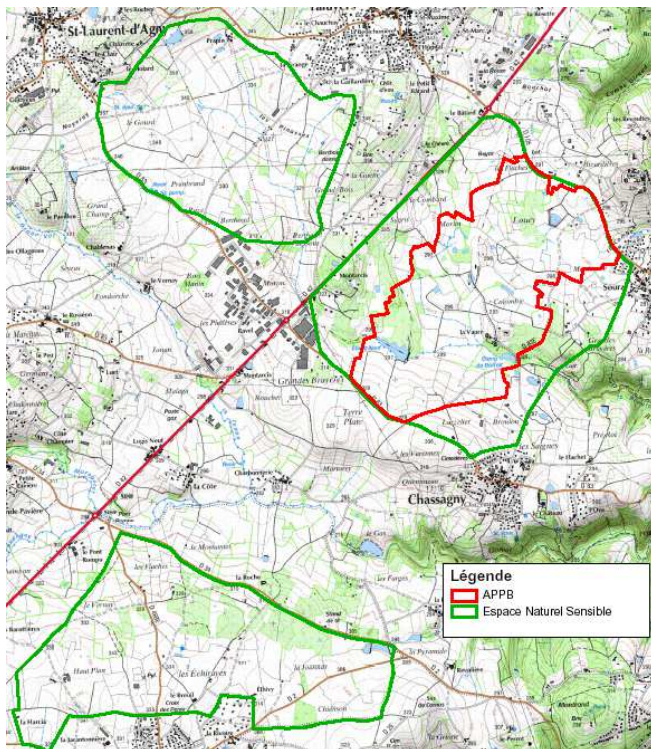
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope n° 1719-93 du 7 juin 1993, des prairies et landes du plateau de Montagny :



Un APPB a une portée réglementaire

Territoire : Chassagny, Montagny,
Taluyers. **Superficie** : 210 ha

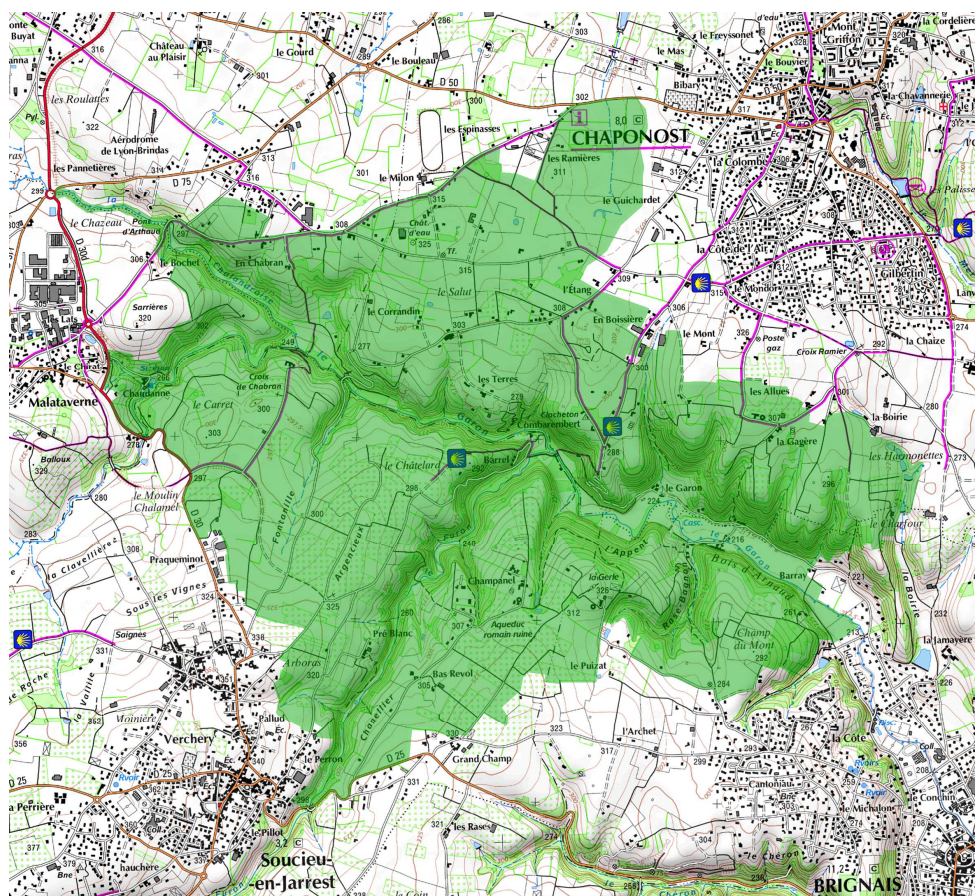
Objectif : préservation des prairies humides et des landes,
milieu privilégié de vie, de repos et de reproduction d'espèces
migratoires aviaires et de flore protégée. Maintenir l'agriculture
et la biodiversité en zone périurbaine.



Diverses actions d'ores et déjà mises en place avec des acteurs du territoire :

- Restauration de landes ou de zones humides
(ex : marais de Morlin) par du débroussaillage
avec les brigades vertes ou les chasseurs et
entretien par du pâturage extensif en lien avec
des agriculteurs du plateau de Montagny
- MAET : mesures agroenvironnementales
territorialisées avec l'aide du département du
Rhône
- Inventaires et suivis scientifiques (floristique
ou faunistique)
- ...

La Vallée en Barret



Quelques actions du plan de gestion et de mise en valeur :

- Entretien des affleurements rocheux pour maintenir ces milieux ouverts
- Suivis de la flore des habitats naturels remarquables : affleurements rocheux et prairies humides
- Suivi des oiseaux et des amphibiens
- Gestion de la fréquentation : surveillance par l'ONF, interdiction de la circulation motorisée sur le cœur du site, aménagement d'aires de stationnement...

Table des matières « Pâturage équin et biodiversité »

PATURAGE EQUIN & BIODIVERSITE	1
Les bons gestes pour préserver les espaces naturels sensibles	1
<i>Les landes.....</i>	<i>2</i>
<i>Les prairies humides, des zones humides essentielles.....</i>	<i>3</i>
Quelques conseils pour préserver cette biodiversité exceptionnelle	4
<i>Ajuster la pression de pâturage.....</i>	<i>4</i>
<i>Le broyage, un outil à utiliser avec modération</i>	<i>5</i>
<i>Stopper les remblais, apports de terre et espèces invasives.....</i>	<i>5</i>
<i>Les haies.....</i>	<i>6</i>
<i>L'entretien des haies.....</i>	<i>7</i>
<i>Les mares.....</i>	<i>8</i>
<i>Lutter contre les parasites en préservant l'environnement.....</i>	<i>10</i>
<i>Pour en savoir plus.....</i>	<i>13</i>
Les landes et prairies du Plateau de Montagny	14
La Vallée en Barret	15
Table des matières « Pâturage équin et biodiversité – le Plateau de Montagny »	16

Pour toutes questions, compléments d'informations, conseils, vous pouvez contacter :

Chrystelle Caton

chrystelle.caton@espaces-naturels.fr

Tel : 04 72 31 84 50

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

2 rue des Vallières – 69390 Vourles

www.cren-rhonealpes.fr

